

FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article : 15 (3ème alinéa)

Déposée par Monsieur : Alain Lamassoure

Qualité : Membre

Article 15 (3ème alinéa)

3. Les Etats membres, **ou certains d'entre eux, peuvent coordonner d'autres** politiques nationales **au sein de l'Union.**

Explication : *C'est une manière extrêmement souple d'introduire la notion de méthode ouverte de coordination.*